

Coup d'œil sur les inégalités de revenus au Québec

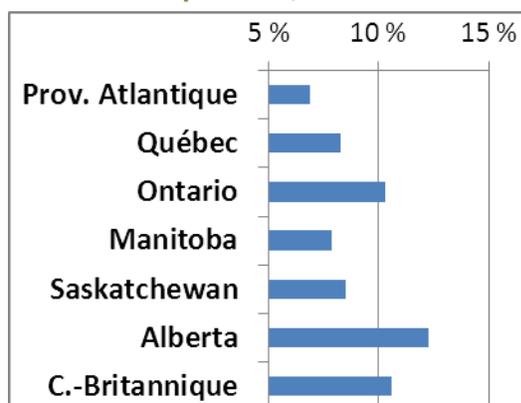
L'expression « nous les 99 % », qui avait servi de cri de ralliement des mouvements *Occupy*, résume les préoccupations que soulève la tendance mondiale à l'exacerbation des inégalités depuis les dernières décennies. Alors qu'une petite élite accapare les fruits de la croissance, la population en général semble s'appauvrir. Cette tendance s'observe-t-elle de la même manière chez nous ? Ce court document tente de répondre à cette question et discute des politiques qui aident à renverser les inégalités.

Croissance des inégalités : le Québec n'échappe pas à la tendance mondiale !

On entend souvent dire que les inégalités de revenus ne constituent pas un problème aussi grave au Québec qu'ailleurs. Cette affirmation vient renforcer la vision que nous avons de nous-mêmes comme étant les plus européens des Américains. Pourtant, le portrait des inégalités au Québec n'est pas uniquement positif.

D'un côté, il est vrai que notre situation est plus favorable que celle des principales provinces du Canada. Au Québec, le 1 % des contribuables les plus riches accaparent 8,3 % de l'ensemble des revenus disponibles après impôts et transferts (voir graphique 1). Cette part est légèrement moins élevée qu'en Ontario, en Alberta ou en Colombie-Britannique (respectivement 10,3 %, 12,3 % et 10,6 %). De l'autre côté, nous constatons que le Québec n'est pas la province la plus égalitaire du Canada. Les inégalités sont moins importantes dans les provinces de l'Atlantique ou au Manitoba (6,9 % et 7,9 %). La comparaison est encore moins flatteuse lorsque nous regardons les pays européens où les inégalités sont moins fortes que chez nous.

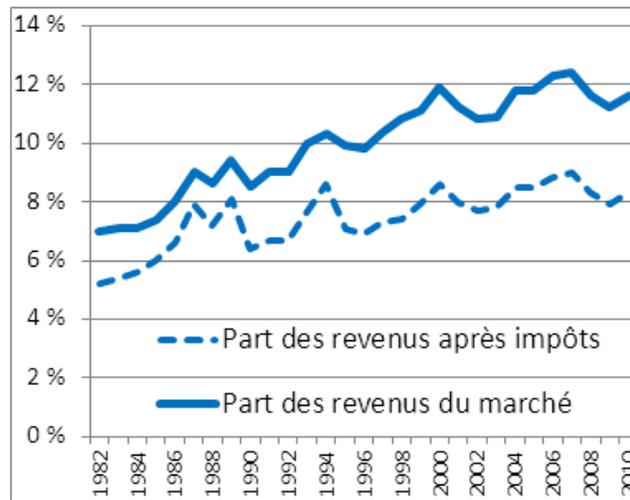
Graphique 1 : Part des revenus disponibles globaux obtenus par le 1 % des contribuables les plus riches, par province, 2010



Source : Statistique Canada. Tableau 204-0002, CANSIM.

Bien que notre niveau global d'inégalités soit moins élevé que la moyenne canadienne, la tendance à la hausse est aussi bien présente au Québec. Depuis le début des années 80, la part des revenus bruts (revenus de marché) que le 1 % des contribuables les plus riches accaparent est passée de 7 % des revenus globaux à 11,6 %. Le rythme de cette croissance est équivalent à celui du Canada, soit une hausse de 66 % en 28 ans.

Graphique 2 : Évolution de la part des revenus obtenus par le 1 % des contribuables les plus riches avant et après impôts Québec, entre 1982 et 2010



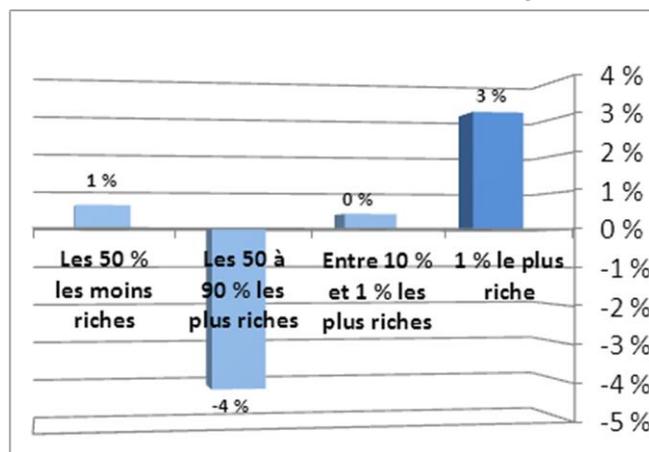
Source : Statistique Canada. Tableau 204-0002, CANSIM.

Comme en témoigne le graphique 2, le régime fiscal ne réussit pas à renverser totalement la croissance des inégalités. Même après les impôts et les transferts, l'élite économique accapare tout de même 8,3 % des revenus disponibles. Cette part a augmenté de 54 % depuis une trentaine d'années.

Le 1 % contre la classe moyenne

L'évolution des parts de revenus obtenus par les autres classes de contribuables du Québec démontre de manière saisissante comment la croissance des inégalités s'est faite en grande partie sur le dos de la classe moyenne (les 50 % à 90 % les plus riches). Ces contribuables qui gagnaient entre 27 400 \$ et 70 800 \$ par année en 2010 ont vu leur part de revenus disponibles fondre de plus de 4 %.

Graphique 3 : Qui perd, qui gagne depuis 30 ans ? Variation en points de pourcentage des parts de revenus après impôts des différentes classes de contribuables, Québec entre 1982 et 2010



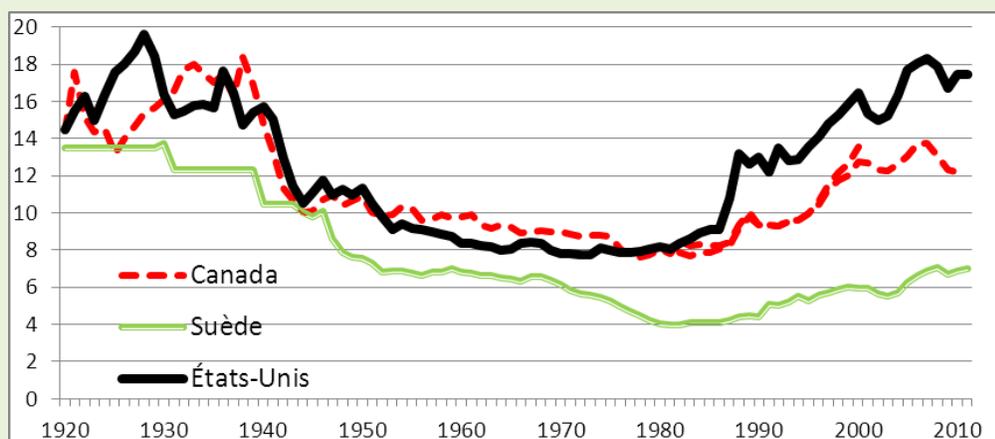
Source : Statistique Canada. Tableau 204-0002, CANSIM.

Partout les inégalités sont à la hausse

Les études récentes montrent qu'il y a actuellement une tendance générale à la hausse des inégalités partout sur la planète depuis une trentaine d'années. Le graphique 4 présente la part de revenus du 1 % des contribuables les plus riches au Canada, aux États-Unis et en Suède depuis les années 20. On remarque la tendance à la baisse des inégalités similaire dans les trois pays entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le début des années 80. C'est à cette époque qu'a émergé la classe moyenne, une première dans l'histoire humaine. À partir des années 80, une vigoureuse remontée des inégalités survient dans les trois pays (et ailleurs aussi) et elle fut la plus accentuée aux États-Unis, le Canada suivant pas très loin derrière.



Graphique 4 : Évolution de la part de revenus obtenus par le 1 %, Canada, États-Unis et Suède de 1920 à 2010



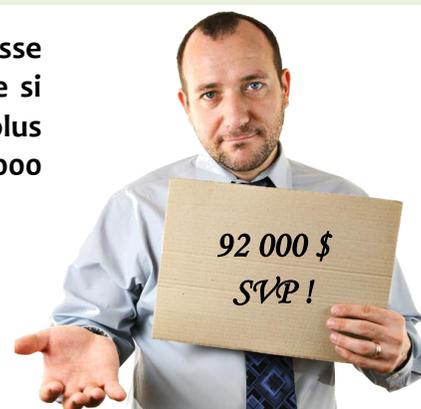
Source : SAEZ, Emmanuel and Michael VEALL (2007). *The Evolution of High Incomes in Canada 1920-2000*.

En termes concrets, la part supplémentaire de 3,1% de la richesse collective qui est allée dans les poches des riches, c'est comme si chaque citoyenne et citoyen devaient cotiser involontairement plus de 900 \$ afin d'offrir un don de 92 000 \$ à chacun des 62 000 membres du club sélect du 1% !

Pourquoi est-il important de se préoccuper des inégalités ?

Une plus grande égalité dans le partage des revenus et de la richesse est souhaitable à plus d'un titre. La recherche d'une plus grande égalité des revenus doit d'abord être un objectif en soi, tout simplement.

Une plus grande égalité des revenus doit être un objectif en soi pour une question de justice sociale, mais elle doit également être visée par les sociétés parce qu'une plus grande égalité semble générer de nombreux bienfaits qui dépassent largement la question de la répartition des richesses. Plusieurs chercheuses et chercheurs ont effectivement démontré qu'il existe un lien, parfois fort, entre l'inégalité des revenus et divers problèmes ou méfaits sociaux. Les pays plus égalitaires ont des taux de pauvreté moins élevés, notamment chez les enfants et les personnes âgées, de même que des taux de mortalité infantile et des taux d'obésité plus bas. À l'opposé, la place des femmes au sein de ces sociétés et le niveau de confiance général entre les citoyennes et citoyens y sont plus forts. L'égalité est donc un outil incontournable du bien-être collectif.



Les atouts du Québec en matière d'égalité des revenus

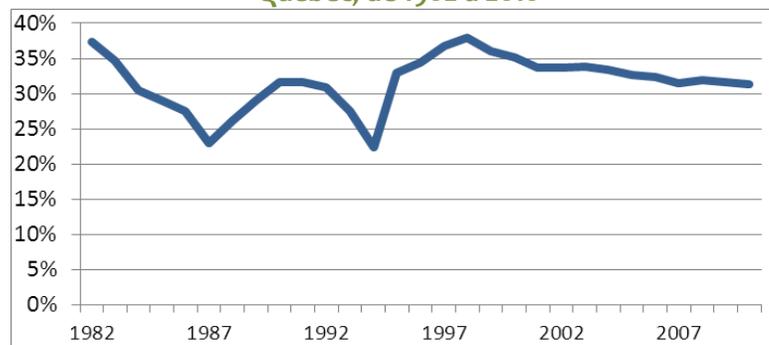
Même si elle est légèrement moins intense qu'ailleurs au Canada ou sur le continent nord-américain, l'explosion des inégalités est tout de même bien présente au Québec. Afin de contribuer à ralentir cette tendance, il semble important de déterminer les atouts qui permettent à notre société de se distinguer encore légèrement.

- a) La progressivité de la fiscalité décline moins vite qu'ailleurs

Malgré de nombreux reculs, la fiscalité québécoise demeure toujours relativement plus progressive que celle des principales provinces canadiennes. Les impôts et les transferts en vigueur au Québec viennent réduire de 28 % la part des revenus que le 1% des contribuables les plus riches gardent dans leurs poches. Cette ponction fiscale n'est que de 26 % en Ontario et de seulement 17 % en Alberta. De la même manière, la redistribution fiscale vers les moins nantis est aussi plus forte qu'en Ontario et en Alberta.

Par contre, cette performance du Québec camoufle un déclin du rôle redistributif de l'impôt depuis les années 90. Le graphique 5 montre que la portion réelle des revenus du 1 % qui allait à l'impôt a décliné depuis le milieu des années 90. Le taux moyen effectif d'imposition du 1 % des contribuables les plus riches est passé de 38 % à moins de 31 %. Selon l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), le fait de revenir à une plus grande progressivité de l'impôt pourrait renverser jusqu'au deux tiers de la croissance des inégalités au Canada.

Graphique 5 : Évolution des taux effectifs d'imposition moyens pour le 1 % des contribuables les plus riches, Québec, de 1982 à 2010



Source : Statistique Canada. Tableau 204-0002, CANSIM.

Un syndicalisme encore dynamique

La santé relative du mouvement syndical québécois et sa présence encore relativement large dans le secteur privé expliquent sans doute une bonne part de la plus grande égalité des revenus dans notre province. Le taux de syndicalisation est de 40 % au Québec et à Terre-Neuve, alors que la moyenne canadienne est de 30 % et qu'il diminue à 23 % en Alberta. Les données canadiennes montrent que le poids économique de la classe moyenne en Alberta est plus faible que celui du Québec. L'Alberta reçoit 39 % des revenus globaux, contre 53 % au Québec. Cette relative faiblesse s'explique, entre autres, par la présence moins forte des syndicats dans la province de l'Ouest.

La contribution des syndicats québécois passe évidemment par l'obtention de meilleures conditions de travail pour toutes et tous, mais aussi par leur participation active à des luttes sociales afin d'exiger des programmes sociaux favorisant une plus grande équité. Nous n'avons qu'à penser aux congés parentaux, à l'équité salariale, aux protections contre les congédiements ou aux programmes de formation de la main-d'œuvre.

Politiques de lutte à la pauvreté : quelques succès incomplets

Un des domaines où le Québec fait mieux que les autres provinces du Canada est celui de la lutte à la pauvreté. On constate effectivement que malgré la croissance des inégalités, le Québec a réussi à maintenir ou à réduire son taux de pauvreté selon les indicateurs utilisés. Bien sûr, ce succès est incomplet et a bénéficié en premier lieu aux mères monoparentales et aux familles avec enfants. Les personnes seules ont peu profité de la bonification de leur protection sociale.

S'il apparaît difficile pour les gouvernements de renverser l'effet de la mondialisation, des mutations de l'économie et de certains changements sociaux qui poussent vers un accroissement des inégalités, nous savons que les gouvernements peuvent intervenir directement afin de renverser l'effet négatif qu'ont eu les réformes réglementaires, institutionnelles et fiscales des dernières décennies.

L'égalité est un objectif important et c'est une question de choix de société !

Pour en savoir plus

Dossier étoffé de l'Institut du Nouveau Monde sur les inégalités sociales
<http://www.inm.qc.ca/inegalites/presentation>